

Réf: Dossier N° 002560

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ILSOLE-CI »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, lot 62, ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/03/2021 reçus par Me Tchirffo Olivier Fulgence, et enregistrés au CEPICI le 02/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ILSOLE-CI »

Objet : LA DISTRIBUTION ET LA COMMERCIALISATION DE TOUS PRODUITS ALIMENTAIRES ; L'EXPEDITION DE PAQUETS ; LA COMMERCIALISATION DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION. L'IMPORT-EXPORT. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES ENTREPRISES, SOCIETES IVOIRIENNES OU ETRANGERES, CREEES OU A CREER OU AYANT UN OBJET SIMILAIRE. ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, FINANCIERES, MOBILIERES, ET IMMOBILIERES POUVANT ETRE NECESSAIRES OU UTILES A LA REALISATION ET AU DEVELOPPEMENT DES AFFAIRES DE LA SOCIETE OU POUVANT ETRE RATTACHEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET CI-DESSUS OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré,lot 62,ilot 05

Dirigeant(s) : M BAHIE NEBOBLI MARCELIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01429 du 30/06/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09908/GTCA/RC/2021 du 30/06/2021

